

CONDITIONS DE LOCATION – RENTAL CONDITIONS

Le locataire du matériel - *The renter of the equipment*

- Reconnaît avoir reçu le matériel en parfait état de marche. *Recognizes receiving the equipment in perfect condition.*
- Reconnaît avoir été informé de la zone de navigation autorisée pour cette navigation et des conditions de location (voir plan d'eau et conditions de location affichées). *Acknowledges having been informed about the navigation zone authorizing for this activity and renting conditions (Refer to posted water plan an renting conditions).*
- Affirme que le participant (ou lui selon le cas) possède les connaissances et l'expérience nécessaires à la navigation projetée suivant les conditions notées sur ce contrat. *Affirms that the participant (or him as the case may be) has the knowledge and the required sailing knowledge and experience for the navigation following the conditions noted on this contract.*
- S'engage à utiliser le matériel confié dans les conditions normales au regard : des règles de navigation, du règlement des abordages en mer et des spécificités du matériel loué et ce à chaque sortie. *To comit himself (herself) to use the rented equipment in normal conditions in the sight of the navigation regulations, sea collision regulations, and spécifications of the rented equipement.*
- Reconnaît qu'il est responsable juridiquement du matériel loué, dès la prise en charge du matériel auprès du conseiller nautique qui correspond au début de la location et jusqu'à la restitution de ce matériel au conseiller nautique qui correspond à la fin de la location. *Takes the legal responsibility for the rented equipement from the undertaking of the equipment until it will be returned, which corresponds to the en of hiring.*
- S'engage à verser en cas : de sinistre et selon sa responsabilité (règlement des abordages en mer), perte ou casse de ce matériel, le montant des frais de réparation, d'intervention ou de remplacement de ce matériel. Se référer au tableau des coûts de réparation/remplacement . *To comit himself (herself) to pay in case of : collision (an according to his (her) responsibility, loss or breakage of, the cost of repair, intervention or replacement of the equipment. Refer to the repair/replacement cost table.*
- S'engage à régler en cas de dépassement horaire, le temps supplémentaire écoulé au prorata des tarifs en vigueur, ainsi que les frais d'intervention en cas de non respect de la zone de navigation. *To comit himself (herself) to pay in case of overtime, the extratime in proportion to the tariffs in force, as well the intervention fees in case on non-respect of the navigation zone.*